

Retrouvez l'ensemble des résultats
sur www.air-lr.org

MISE EN SERVICE DES LIGNES 3 ET 4 DU TRAMWAY

Impact sur la qualité de l'air - Année 2014

Un partenariat Montpellier Méditerranée Métropole et AIR LR

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Évaluer l'impact de la mise en service des lignes 3 et 4 (partielle) du tramway sur la qualité de l'air ambiant
- Comparer les résultats aux valeurs réglementaires
- Étudier l'évolution des niveaux de pollution depuis l'état initial réalisé par AIR LR en 2005

MOYENS

- Polluant mesuré : dioxyde d'azote (NO₂)
- 56 sites de mesures par échantillonneurs passifs
- Mesures effectuées pendant 2 saisons contrastées : été et hiver 2014

Le dioxyde d'azote

Gaz irritant produit par les activités humaines, il est principalement émis par les véhicules et les installations de combustion (centrales thermiques, chauffage...). Il constitue le principal traceur de la pollution urbaine en particulier automobile. Sous l'effet du rayonnement solaire, il participe également à la production d'ozone.



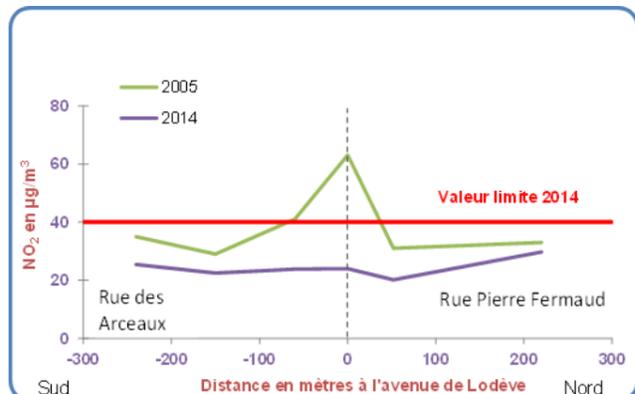
■ Échantillonneur passif

RÉSULTATS

■ BAISSÉ DES CONCENTRATIONS DE NO₂ LE LONG DU TRACÉ DES LIGNES DE TRAMWAY

- Impact positif de la mise en service des lignes de tramway 3 et 4 (partielle) sur les niveaux de pollution au NO₂
- Diminution des concentrations de NO₂ plus importante le long des axes routiers interrompus ou fortement diminués suite aux aménagements réalisés pour le passage du tramway (Avenue de Lodève par exemple)
- Diminution des concentrations de NO₂ plus faible le long des axes sur lesquels la circulation routière reste importante (bd Gambetta, Av du Professeur Antonelli, Av Raymond Dugrand...)

■ Concentrations annuelles de NO₂
■ Avenue de Lodève - Évolution 2005/2014



■ IMPACT GLOBALEMENT POSITIF LE LONG DES AXES PROCHES DES LIGNES DE TRAMWAY

- Évolution majoritairement positive des concentrations de NO₂ le long des axes routiers sur lesquels une augmentation du trafic pouvait avoir lieu suite à la mise en service des lignes de tramway
- Augmentation des concentrations et non respect de la valeur limite annuelle (40 µg/m³) le long de quelques axes routiers proches des lignes (Avenue de la Liberté, Boulevard Jacques Fabre de Morlon...) en raison d'un report significatif du trafic routier

■ Concentrations annuelles de NO₂
■ Cours Gambetta (CPAM)- Évolution 2005/2014

